

Réf: Dossier 486392

Avis de constitution

SOCIETE « KEYA AGENCY »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 DERRIERE CORIS
BANK, LOT 91, ILOT 907, Lot 91, Ilot 907

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/01/2026, et enregistrés le 29/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KEYA AGENCY »

Objet : Conseil en communication 360°(stratégie de marque, communication institutionnelle, corporate et commerciale) ; Stratégie de communication et événementielle (conception de dispositifs de communication et d'expériences à fort impact) ; Branding & identité visuelle (création et refonte de marques, storytelling, image et cohérence visuelle) ; Organisation et production événementielle (événements corporate, institutionnels, culturels et premium) ; Production de contenus & activations de marque (contenus digitaux, capsules vidéo, campagnes, expériences terrain).

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 DERRIERE CORIS
BANK, LOT 91, ILOT 907, Lot 91, Ilot 907

Dirigeant(s) M KONE RAMI NASSIRI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02432 du 19/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12530/GTCA/RC/2026 du 19/02/2026

